



BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : SI-ESI

FORMACODE : 42872

Objectifs global de la formation :

La formation d'équipier seconde intervention vise à former les participants à intervenir de manière organisée et efficace en cas d'incendie, en soutien aux équipes de première intervention. L'objectif est de renforcer les compétences des intervenants pour gérer les situations d'urgence de manière sécurisée et coordonnée.

Objectifs détaillés

Etre capable d'intervenir de manière organisée et efficace en cas d'incendie

- Renforcer les compétence des intervenant
- Etre capable de gérer les situations d'urgence de manière sécurisée et coordonnée

Catégorie et but :

- La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation
- Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

- **Public concerné :** Ce programme s'adresse au personnel formé en tant qu'équipier de première intervention ou ayant suivi une formation équivalente, et souhaitant acquérir des compétences supplémentaires pour intervenir en tant qu'équipier de seconde intervention.

Prérequis et niveau exigé :

- Prérequis : Avoir suivi et obtenu une formation EPI ou équivalent
- Niveau exigé : tout niveau

Modalités et délais d'accès :

- examen des pièces administratives du stagiaire

L'inscription est effective après validation du questionnaire d'analyse des attentes et de pré positionnement, à réception du contrat signé L'accès à nos formations peut éte initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Les délais d'accès à l'action de formation sont fixés entre 15 jours et 1 mois

Effectif par session : 2 mini > 12 maxi

Durée : 1 jour(s) soit 7 heures

Tarifs :

- Prix individuel : 150 €
- Prix groupe : 1200 € (groupe de 7 à 10)

Modalités de déroulement de l'action de formation :



BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : SI-ESI

En présentiel au sein de notre centre ou bien en entreprise. Si besoin, nous contacter.

■ Méthodes utilisée :

- ✓ Méthode démonstrative appuyée sur des mise en situation avec manipulation de matériel
- ✓ Manipulation de 2 différents types d'extincteurs sur feux réels (Eau et CO2),
- ✓ Travaux pratiques d'extinction avec plusieurs passages individuels sur le simulateur de flamme
- et sur divers matériels de simulation (casserole, placard électrique...),
- ✓ Passage individuel avec le RIA (Robinet d'Incendie Armé) s'il existe et si c'est possible (accès extérieur),
- ✓ Visite de l'établissement avec repérage des accès et des moyens de lutte contre l'incendie.

■ Moyens mobilisés :

- Matériel pédagogique
- Simulateur de flamme alimenté au gaz (Propane),
- Extincteurs à Eau et Extincteurs CO2,
- Divers matériels de simulation,
- Déclencheur Manuel d'alarme incendie.

- **Support(s) pédagogique(s) :** Mise à disposition à chaque stagiaire d'un livrable (papier ou électronique) qui reprend ou complète le contenu théorique du cours, ainsi que les exercices et les applications effectués.

■ Prise en compte du handicap :

Les besoins spécifiques en matière d'accessibilité ou de santé nécessitant une attention particulière lors de la formation sont demandées dans le questionnaire d'inscription joint au programme de formation

■ Eléments matériel de la formation :

- Supports techniques :
 - ✓ Les parties pratiques et théoriques seront réalisées dans les locaux de l'entreprise cliente ou dans nos locaux avec accès wifi
 - ✓ Salle de formation : Salle de formation en centre ou mise à disposition par le client
- Equipements divers mis à disposition :
Nous mettons à disposition une connexion internet par wifi
- Documentations :
 - ✓ le formateur s'appuiera éventuellement sur des vidéo diffusées sur un écran ou un rétroprojecteur

■ Suivi et évaluation :

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- À l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de formation mentionnant les objectifs et le contenu de la formation ainsi que les compétences acquises en matière d'intervention en tant qu'équipier de seconde intervention

■ Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences) :



BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : SI-ESI

Evaluation formative par le formateur tout au long de la formation

- Mise en situation

■ **Compétence du formateur :**

Formateurs incendie formés aux méthodes « Secours Prévention », le formateur a une activité pratique dans le domaine de l'incendie en tant que SSIAP 2 ou SSIAP3

■ **Quelques informations chiffrées :** au 31/03/2024

- Cette formation a déjà été suivie par **stagiaires**.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à %.
- Taux de retour de l'enquête : %
- Le taux de réussite (objectifs atteints) est de %.
- Le taux de participation est de %.

L'INRS recommande une périodicité de recyclage de la formation de trois ans (c'est également la durée recommandée dans la norme NF C18-510)